



REGLEMENT INTERIEUR KARTING

Toute personne louant un kart est censée avoir pris connaissance du présent règlement et s'y conformer.

Consignes de sécurité :

- ✓ Veiller à contrôler sa vitesse pour éviter les tête-à-queue et les sorties de piste ;
- ✓ Toujours garder les deux mains sur le volant ;
- ✓ En cas de panne ou de sortie de piste : rester assis dans le kart, lever le bras et attendre le personnel.

- ✓ Le port d'un casque intégral avec jugulaire attachée est obligatoire ;
- ✓ Les chaussures ouvertes sont interdites ;
- ✓ L'accès est interdit à toute personne portant un plâtre, une attelle et/ou tout autre dispositif médical limitant ou immobilisant une partie du corps ;
- ✓ Les cheveux doivent être impérativement attachés et placés sous le casque ;
- ✓ L'entrée et la sortie des stands doivent se faire au ralenti.

Il est formellement interdit (sous peine d'exclusion immédiate sans remboursement) de :

- ✓ Zigzaguer devant un autre kart ;
- ✓ Se tamponner ;
- ✓ Toucher les protections ;
- ✓ Descendre du kart sur le circuit et/ou sans autorisation préalable ;
- ✓ Laisser dépasser des objets hors du kart (*écharpes, cravates, ceintures, etc., ...*) ;
- ✓ Oter la visière du casque ;
- ✓ Fumer et/ou vapoter dans les stands, sur la piste ou sur les bords de piste ;
- ✓ Consommer de l'alcool et/ou des drogues avant et pendant l'activité.

Signalisation :

- | | |
|-------------------------------|---|
| ∠ <u>Drapeau Jaune :</u> | Accident ou Danger sur la piste
Ralentir
Interdiction de dépasser |
| ∠ <u>Gyrophares Oranges :</u> | Fin de la session |
| ∠ <u>Drapeau National :</u> | Début de la course |
| ∠ <u>Drapeau à Damier :</u> | Fin de la course |

Avertissements :

AEROKART décline toute responsabilité pour tous dommages corporels et/ou matériels (*brûlure ou déchirure de vêtements etc., ...*), vols ou effractions subis aux véhicules stationnés en son enceinte, ainsi que pour tous vols et/ou pertes d'objets personnels à l'intérieur de ses locaux.

Pour les mineurs, l'âge minimum pour pratiquer l'activité est de 7 ans et la taille minimale est d'1m30. Une autorisation parentale est requise.

La présence d'un adulte référent pour les enfants de 7 à 13 ans est obligatoire.

Pour les majeurs, l'âge minimum pour pratiquer l'activité est de 14 ans et la taille minimale est d'1m50.

Toute dégradation volontaire du matériel sera facturée au client.

Toute personne blessée doit immédiatement être signalée à membre du personnel afin d'être prise en charge.

Toute personne ayant quitté l'établissement sans avoir informé un responsable des blessures qu'elle aurait subies sur la piste ou dans l'enceinte de l'établissement n'aura aucun recours ultérieur.

Pour des raisons de sécurité envers les pilotes et le personnel de la piste, AEROKART se réserve le droit de refuser le départ à toute personne ne présentant pas les gages d'aptitude à la conduite normale d'un kart.

La Direction se réserve le droit de refuser l'accès ou d'exclure de l'établissement toute personne qui, du seul fait de son comportement, pourrait nuire au bon déroulement des activités ou serait en infraction avec ledit règlement.

La Direction